



Assemblée Générale

Chers adhérents,

Le 19 septembre 2011

Le Conseil d'administration de l'OCC natation vous convoque le **4 octobre** prochain Salle 1 (Centre de loisirs de Cesson-Sévigné, en face de la piscine):

- à l'**assemblée générale extraordinaire** (19 h),
- à l'**assemblée générale** (20 h-22h30).

L'AG extraordinaire proposera différentes simplifications des statuts de l'association et officialisera aussi la création de la section « Pays de Chateaugiron ».

L'AG ordinaire se déroulera selon le planning suivant :

- Rapport moral
- Rapport d'activité (résultats 2010-2011) et projet sportif pour la saison 2011-2012
- Remise des prix aux nageurs
- Bilan financier (saison 2010-2011) vote des cotisations 2011-2012, projet de budget pour la saison 2011-2012
- Renouvellement des membres du conseil d'administration
- Questions et informations diverses.

Est électeur tout membre adhérent à l'association ayant acquitté sa cotisation et âgé de 16 ans au moins au 1^{er} Janvier de l'année du vote. Les adhérents de moins de 16 ans doivent être représentés par un de leurs parents.

Chers adhérent, je vous prie d'agréer les sincères remerciements de toute l'équipe de l'OCC Natation

Pierrick Haffray
Président de l'OCC Natation

POUVOIR (à remettre à 1 membre du conseil d'administration)

Je, sous signé(e) (nom prénom) donne mon pouvoir à (nom prénom) pour me représenter lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 2011.

POUVOIR (à remettre à 1 membre du conseil d'administration)

Je, sous signé(e) (nom prénom) donne mon pouvoir à (nom prénom) pour me représenter lors de l'assemblée générale du 4 octobre 2011.